

## LES RAISONS DE NOTRE LUTTE

Jeudi dernier, l'annonce du ministre responsable de Postes Canada, Joël Lightbound, n'est rien de moins que la dernière d'une série d'attaques lancée par le gouvernement fédéral et Postes Canada depuis le début des négociations, il y a presque deux ans. De toute évidence, notre lutte ne se limite pas aux salaires et aux conditions de travail. Voici certains des enjeux à la clé pour les travailleurs et travailleuses des postes et la population canadienne.

### Le droit à une consultation publique

Postes Canada appartient d'abord et avant tout à la population, et cette dernière devrait avoir son mot à dire sur tout changement la concernant. L'annonce d'une transformation aussi radicale que celle de jeudi dernier réduit au silence la population que le système a le devoir de desservir. Sans consultation publique, les collectivités risquent de perdre de précieux services postaux sans avoir eu la chance de s'exprimer.

### Le droit à de bons services publics

Le travail des travailleurs et travailleuses des postes passe souvent inaperçu, du moins, tant qu'il n'y a pas de conflit de travail : soudainement, les gens se rappellent l'importance de Postes Canada. Partout au pays, les gens se fient au service postal pour rester en contact entre eux. Lorsqu'on sabre dans les services publics, l'inégalité se creuse et la population en souffre. Les travailleurs et travailleuses des postes se battent non seulement pour préserver des services fiables et abordables à la grandeur du pays, mais aussi pour la mise en place de nouveaux services. Contrairement aux entreprises privées qui ne livrent que là où il est rentable de le faire, Postes Canada dessert toutes les collectivités, sans exception.

### Le droit à la libre négociation collective

La négociation collective est à la base de toute démocratie. Sans elle, les travailleurs et travailleuses n'ont plus de droit de regard sur leurs conditions de travail. Au cours de cette ronde de négociation, les travailleurs et travailleuses des postes ont subi encore et encore les interventions du gouvernement. Il y a eu le décret en vertu de l'article 107, qui a mis sur « pause » notre grève légale; la Commission sur les relations de travail, mise sur pied aux termes de l'article 108 et dont la mission même était au bénéfice de l'employeur; le recours au paragraphe 108.1 pour imposer un vote, sous prétexte de l'intérêt public; et maintenant, une annonce surprise décimant le service postal public, la veille du dépôt attendu de nouvelles offres globales.

L'érosion de notre droit à la libre négociation n'est qu'un premier pas vers des compressions de plus en plus sombres, des emplois de plus en plus précaires et des protections amoindries pour les travailleurs et les travailleuses, et pas seulement à Postes Canada.

### Réunion prévue cette semaine

Postes Canada nous a fait savoir qu'elle compte toujours présenter de nouvelles offres plus tard cette semaine.

Solidarité,



Jan Simpson  
Présidente nationale

